



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2013

(Extrait du PV adopté en séance du 31/05/13)

Les PV officiels et les comptes de la paroisse sont consultables au presbytère sur demande

LETRE AU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Le projet de lettre est approuvé. Un rendez-vous avec l'inspecteur Isabelle Gerber avait été sollicité avant de l'envoyer, mais n'a pu être tenu du fait de son emploi du temps.

En prolongement de cette lettre le conseil exprime à l'unanimité sa profonde reconnaissance au pasteur Pierre Kopp pour la tâche qu'il accomplit au jour le jour, avec le sentiment de se faire ainsi l'interprète de l'ensemble de la paroisse.

Pierre Kopp n'a évidemment pas pris part à cette expression, tenant à rester en retrait de notre démarche.

CULTE DE CONFIRMATION (LE 14 AVRIL)

Pierre Kopp distribue le document d'organisation du culte, dont le déroulé original avait été accepté au dernier conseil. Quelques points pratiques sont définis.

Pierre Kopp nous annonce quelques surprises dans les prières et versets de confirmation, sérieusement choisis et murement réfléchis par les confirmands avec le pasteur.

PÈLERINAGE DE CONFIANCE DE TAIZÉ À STRASBOURG (DU 28 DÉCEMBRE 2013 AU 1ER JANVIER 2014)

Pierre Kopp nous distribue le premier document diffusé à propos des 25 000 (!) jeunes attendus de toute l'Europe.

Le programme, transfrontalier (il implique l'Ortenau voisine), bilingue, sera très impliquant pour les lieux d'accueil, sollicités tous les matins, à la Saint Sylvestre,

Pierre Kopp nous suggère de consulter leur site Internet et nous annonce les deux rencontres de préparation du lundi 13 mai.

Martine Lorber profite de l'instant pour dire au conseil que la paroisse catholique a été touchée par notre courrier pour l'élection du pape François.

LOCATION DU FOYER À LA CROIX-ROUGE

Pour l'organisation de son Panier de solidarité mensuel, opération soutenue par la ville, la Croix-Rouge sollicite notre paroisse pour l'utilisation de notre foyer à partir du 8 août.

Ce n'est pas une opération anodine : tous les mois, un public de 60-70 personnes, parmi eux des gens vraiment en difficultés. Le conseil décide d'une période d'essai de trois mois, au bout de laquelle, si cela se passe correctement, nous rédigerions et signerions la convention, à un tarif restant à déterminer.

TRANSMISSION D'INFORMATIONS À LA DEMANDE DE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES (HOMMES)

L'équipe des (hommes) bénévoles de la paroisse fait part au conseil de leur souci de relai au conseil, et de recherche de nouveaux bénévoles prêts à prendre des responsabilités.

Un appel sera rédigé dans le bulletin et sur le site Internet.

DIVERS

DEMANDE DE L'ENSEMBLE VOCAL POUR LE 27 AVRIL

La demande est acceptée.

Le conseil, devant l'afflux de demandes de concerts, dont l'organisation n'est pas sa priorité, décide d'être plus strict : aucune date de concert ne sera plus accordée à moins de trois mois de délai. Par ailleurs les solliciteurs affirmant "*on s'occupe de tout*", devront effectivement le faire.

MISE À JOUR DU CALENDRIER ET ABSENCES (DONT LES VACANCES D'ÉTÉ)

DEMANDE DE TENIR À SAVERNE L'ASSEMBLÉE D'INSPECTION DU 24 MAI

Le conseil presbytéral répond positivement à la demande.

CONVENTION AVEC RÉMY KALCK

Pierre Kopp remet pour information aux conseillers la copie de la convention proposée à Rémy Kalck.

CULTE EN PLEIN-AIR FIN JUIN, COLLABORATION AVEC L'ACAT

Le conseil approuve la proposition de Pierre Kopp d'associer à notre fête l'ACAT, et de faire intervenir M Heichelbech, laïc catholique engagé, sur le thème "justice de Dieu, justice des hommes".

ENSEMBLE ALLEGRO : ACCORD POUR DONNER LE CONCERT D'ÉPIPHANIE LE 12 JANVIER 2014.

DISTRIBUTION DES FLEURS POUR LA FÊTE DES MÈRES : LE 24 MAI 2013